

## Quel avenir pour la parfumerie Delforge?

À LA CITADELLE DE NAMUR, le parfumeur Guy Delforge se bat depuis sept ans contre des problèmes d'infiltration d'eau et est en litige contre la ville. Jean-Louis Close (PS) a interpellé la majorité lundi soir sur ce dossier délicat. L'étanchéisation immédiate des galeries? L'échevin Gavroy a été clair: "Nous attendons le résultat du jugement pénal. Mais en attendant, on a acheté des bâches pour pallier aux problèmes d'infiltration."

Quant au projet de casemate du XXI<sup>e</sup> siècle imaginé par M. Delforge (soit un nouvel espace de 300 m<sup>2</sup> creusé sous la butte, derrière l'actuelle parfumerie), il est bloqué, suite à l'avis négatif de la Commission royale des monuments et sites de la Région wallonne. Et quid d'une nouvelle convention rassurant le parfumeur sur son avenir? Là aussi, la majorité partage l'avis de M. Close pour dire que "la plus grande prudence s'impose à l'idée de conclure un bail commercial avec une société qui cherche à revendre". Le conseiller Close a aussi questionné la majorité sur l'affichage publicitaire vantant les atouts touristiques de la citadelle, apposé sur une façade de magasin. L'échevin Gavroy l'a rassuré, précisant qu'il ne fallait pas de permis d'urbanisme. Enfin, côté budget, la ville a voté le compte 2007 à l'équilibre. Frédéric Laloux (PS) a pointé 34 500€ de redevances non perçues pour emplacements de forains, 211 000€ pas consommés en termes d'éclairage public et 70 000€ de crédits non utilisés (animation/culture): "Fallaient-il être si alarmiste et obliger l'associatif à faire des efforts injustifiés?" Réponse de la majorité: l'équilibre budgétaire est très précaire. Et les largesses ne sont pas à l'ordre du jour. (A.-F.So.)

Namur - CONSEIL COMMUNAL

## Dans l'ère du synthétique

LLB 25/6/8

- Les terrains de hockey (Jambes) et de foot (Naninne) vont être recouverts d'un nouveau "synthétique".
- Le Conseil a aussi discuté des trottoirs près de la Meuse

Le conseil communal a voté, lundi soir, l'aménagement d'un terrain de foot synthétique au FC Naninne (650 000€; des subsides vont être sollicités à concurrence de 75%). "Cela se justifie pour ce club qui compte 350 affiliés, pas moins de 14 équipes de jeunes et qui est confronté à une suroccupation du terrain actuel, véritable champ de patates", a précisé l'échevin des Sports, Maxime Prévot.

Frédéric Laloux se demande "si c'est le bon choix au bon endroit". Et le conseiller de pointer le coût de l'entretien. "Le terrain synthétique de hockey de Jambes (le club comptant pas moins de 400 affiliés), qui date de 1997, doit déjà être rénové (315 000€) pour un montant équivalent au coût de son aménagement."

Réponse de Maxime Prévot: "La nouvelle génération du synthétique n'a plus rien de comparable et est plus résistante."

### Grognon: le chantier avance

Enfin, un espace multisport va être créé à Jambes, rue Lamquet, pour les jeunes de Basse-Naive. (129 000€ subsidiés)

C'est le 21 mars que les pre-



■ Le terrain synthétique de hockey, à Jambes, qui montre une usure profonde, doit être rénové. Un terrain synthétique de foot est prévu à Naninne.

miers coups de pelle étaient donnés au Grognon. L'aménagement dit provisoire du site est appelé à devenir un vaste espace central dédié au public, qui se veut piéton et convivial, fait de cheminements piétons traversant une zone empierrée pour manifestations publiques, outre un parking de 60 véhicules. L'essentiel des travaux devrait être terminé pour la fin août. La pose des pavés drainants est prévue dès la fin du

mois. Restera à procéder aux plantations en automne et au placement du mobilier...

Lundi, au conseil communal, Frédéric Laloux (PS) s'est inquiété du sort des trottoirs qui bordent le périmètre des travaux: "Ces trottoirs en pavés boules tout cabossés sont peu confortables. Je vois arriver la fin du chantier mais rien pour les trottoirs!"

L'échevine des Travaux, Patricia Grandchamps, a précisé

que les trottoirs seront en meilleur état. "Faut-il supprimer pour autant les pavés boules? Non, d'autant que ce n'est pas là qu'on va circuler. Il faut plutôt privilégier les accès au Grognon (passages pour piétons,...). La fin du chantier, ce n'est pas pour toute de suite. Il faudra attendre un certain temps, même quand les travaux sur le site seront terminés pour y accéder."

A.-F.So